

Décision

Générale

colonial

Décision n° 191 décision n° 191 du 25 mars 1942

n° 191

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

25 mars 1942

Numéro JO

n° 544 du 31/03/1942

Date du numéro

31 mars 1942

TEXTE INTÉGRAL

Sont révoqués de leur emploi : Cheik Abdou, cadî de Tadjourah, pour compter du 1er décembre 1941 : Mohamed Abro, employé auxiliaire, pour compter du 1er janvier 1942. dates auxquelles ces agents ont abandonné leurs fonctions.